



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE**

Nombre de conseillers en exercice : <b>39</b>	Date de convocation : <b>9 février 2026</b>
Nombre de conseillers présents : <b>27</b>	
Nombre de suffrages exprimés : <b>31</b> dont : <b>5 pouvoirs</b>	

**SÉANCE DU 17 FÉVRIER 2026**

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept du mois de février à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à Bussières-et-Pruns.

Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Stéphane CHABANON, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, Emmanuelle DE CASTRO, André DEMAY, Claude DENIER, David DESPAX, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSIER, Pascal LABBE, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Matéo MOREL, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Vanessa ROLLET, Thierry SEGUIN, Guy TIXIER, Catherine CUZIN

Absents ayant donné un pouvoir :

Luc CHAPUT a donné pouvoir à Vanessa ROLLET, Cécile GILBERT a donné pouvoir à Bernard MANILLERE, Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Thierry SEGUIN, Pascale MORIN a donné pouvoir à Claude RAYNAUD, Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT

Absents :

Marc CARRIAS, Roland GENESTIER, Jean-Luc LAQUENAIRE, Guillaume LAURENT, Pierre LYAN, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD

Secrétaire de séance : Loïc CHATARD

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.**

Délibération n°2026\_017 : Finances - Approbation du compte financier unique

**Finances locales - Décisions budgétaires**

Rapporteur : Denis BEAUVAIS

Denis BEAUVAIS présente le compte financier unique 2025 du budget principal de Plaine Limagne, qui se résume ainsi :

<b>Fonctionnement</b>	Dépenses	Recettes
Résultat de l'exercice 2025	9 230 899,93 €	9 710 663,43 €
Résultat	479 763,50 €	
Excédent 2024 reporté	2 171 043,98 €	
<b>Résultat de clôture</b>	2 650 807,48 €	

<b>Investissement</b>	Dépenses	Recettes
Résultat de l'exercice 2025	1 445 510,11 €	2 101 209,73 €
Résultat	655 699,62 €	
Excédent 2024 reporté	7 830 270,63 €	
<b>Résultat de clôture</b>	8 485 970,25 €	

Conformément à l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales, Claude RAYNAUD, président de la communauté de communes Plaine Limagne, se retire au moment du vote.

→ **Le conseil communautaire, à l'unanimité décide :**

- **d'arrêter le compte financier unique du budget principal 2025 de la communauté de communes Plaine Limagne comme indiqué ci-dessus,**
- **d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.**

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

Ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour extrait certifié conforme

À Aigueperse, le 27 février 2026

Le secrétaire de séance,

Loïc CHATARD

*Signé électroniquement*

Le président,

Claude RAYNAUD

*Signé électroniquement*